

PASSEPORT MOBILITE

Service
Académique
D'information
et d'Orientation

Les imprimés de demande d'attestation de non existence ou de saturation de formations pour l'Agence De l'Outre-Mer pour la Mobilité et pour la Collectivité Territoriale de Guyane, en lycée et école d'enseignement supérieur (**BTS – CPGE – Ecoles de commerce – Ecole d'ingénieurs – Ecoles d'Architecture...**) sont disponibles **À L'ACCUEIL** du :

SERVICE ACADEMIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (S.A.I.O.)

✓ Par courrier au : Rectorat
Route de Baduel
Site Troubiran
BP 6011
97306 CAYENNE CEDEX

✓ Par mail: passeport-mobilite@ac-guyane.fr

✓ Par fax au : 0594 27 20 02

Madame Monique WILSON : ☎ 0594 27.20.62

Pour les attestations concernant les **ETUDES UNIVERSITAIRES**
(DUT – Licence – Master...), les demandes sont à adresser au :

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (S.U.I.O.)

- ✓ Par courrier au : Campus du Pôle Universitaire Guyanais
Bâtiment Vie Etudiante
Campus de Troubiran
BP 20792
97337 CAYENNE CEDEX
- ✓ Par mail: suio@univ-guyane.fr
- ✓ Madame Anyse FARDEAU : ☎ 0594 29.50.59

=====

Pour les attestations concernant les **FORMATIONS AGRICOLES**
(BTSA. ECOLE D'AGRONOMIE)

SERVICE DEVELOPPEMENT FORMATION (S.F.D.)

- ✓ Par courrier à la : Direction Départementale de l'Alimentation de
l'Agriculture et de la Forêt (D.A.A.F.)
Route de Baduel – Parc Rebard
BP 5002
97305 CAYENNE CEDEX
 - ✓ Par mail : sfd.daaf973@agriculture.gouv.fr
- Madame Nathalie DA FONSECA : ☎ 0594 29.63.66